



11, rue Principale Sud
Sutton (Québec)
J0E 2K0

Tél. : (450) 538-2290
Télec. : (450) 538-0930
ville@sutton.ca

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Une aide bienvenue de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation au projet Les habitations abordables Sutton

Sutton, le 29 mars 2021 – La Ville de Sutton se réjouit d'annoncer qu'elle a obtenu une subvention de 304 272 \$ de la part de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), Mme Andrée Laforest, dans le but de compléter le financement du projet d'habitation Les Habitations abordables Sutton. L'objectif de cette subvention est d'augmenter la participation financière de la Ville et ainsi accélérer la réalisation du projet de construction de 18 logements sur la rue Principale Sud, destinés à offrir des loyers plus abordables. Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre du programme AccèsLogis Québec de la Société d'habitation du Québec (SHQ), a été déposé par l'organisme à but non lucratif Les habitations abordables Sutton.

« Le manque de logements abordables, en particulier pour les familles, est l'un des problèmes les plus pressants de la Ville et ce projet est un élément clé pour s'y attaquer, a déclaré Michel Lafrance, maire de Sutton. Les coûts de construction ont énormément augmenté et, grâce à cette subvention, la Ville accroît sa participation financière à 812 583 \$, ce qui devrait permettre d'assurer la réalisation du projet sans aucun frais supplémentaires pour ses contribuables. Je tiens à remercier la Ministre et la SHQ pour leur soutien, ainsi que tous les membres du CA de l'organisme Les habitations abordables Sutton qui travaillent depuis si longtemps à monter ce projet. »

La subvention du MAMH est accordée à la Ville de Sutton à la condition qu'elle s'ajoute au soutien financier déjà promis par la Ville pour le projet, soit l'achat du terrain pour 101 000 \$ et un don au projet correspondant à une contribution financière de 37 000 \$ pour les dépenses liées au terrain et une exonération fiscale de 370 311 \$ sur une période de 25 ans. Les fonds seront versés au moment de l'émission de l'engagement définitif de la SHQ, attendue plus tard cette année. Une résolution confirmant l'acceptation de l'entente entre la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, la Société d'habitation du Québec et la Ville de Sutton a été adoptée lors de la séance extraordinaire du Conseil le 29 mars 2021.

— 30 —

Source :
Isabelle Capmas
Service des communications
communications@sutton.ca
Tél. : 450 538-2290 p. 227